

## le bulletin de liaison



### Conventions collectives : Pourquoi et comment se mobiliser ?

Une quarantaine de branches ont encore un ou des coefficients en dessous du SMIC. Pour cette raison, la DGT (Direction Générale du Travail) vient enfin de se réveiller. Après la *Conférence Sociale* organisée par le gouvernement - et que nous avons appelé à boycotter - sans être entendus par les instances de Solidaires-, les quelques mesures annoncées sont à l'image de cette mascarade. Une des annonces concerne des discussions plus officielles entre les organisations patronales et syndicales des conventions collectives, sous l'égide du ministère du travail... en quelques mots, pas grand chose, si ce n'est la possible fusion des conventions décidée unilatéralement par le ministère. Cette pseudo mesure de coercition, rendue possible par la loi sur « *le pouvoir d'achat* » du 16 août 2022 n'a pas vraiment porté ses fruits en terme de **revalorisation des minima** conventionnels. Il aurait fallu en effet, attendre plus de six mois, jusqu'à février 2023, pour que le décret d'application soit enfin publié !

En résumé, le gouvernement a prévu une loi, qui n'a pas été activée pendant longtemps, permettant de mettre en demeure les organisations patronales avec une procédure spécifique, longue et peu dangereuse, et qui sera limitée à quelques secteurs précis comme les casinos. Devant une situation où l'inflation connaît des sommets, il aurait été plus simple et conforme d'indexer les coefficients à minima sur l'inflation, et de rendre cette disposition de plein droit. Dans une période de forte inflation, mais aussi de manière générale, dans les entreprises ou dans les conventions collectives, la première bataille est de se battre pour maintenir nos

salaires, à savoir les lier à l'inflation. Le cas inverse, une inflation de 5% -avec des indicateurs différents et des situations de vie différente aussi - avec une augmentation de 4% entrainera... une baisse réelle de salaire. Ainsi, dans les conventions collectives où nous siégeons, comme dans le caoutchouc, cette revendication est majeure pour éviter de faux et récurrents épisodes de négociations, où le patronat ne souhaite que gagner du temps pour repousser l'augmentation des salaires.

Les salarié-e-s des plus grandes entreprises sont parfois moins touchés par les hausses des minima conventionnels - les grilles de salaires internes - étant plus fortes souvent, et il est donc nécessaire de tirer vers le haut l'harmonisation des salaires en n'oubliant pas les salarié-e-s des plus petites entreprises, qui ne disposent toujours pas de représentant du personnel ni de CSE au passage - une revendication majeure.

La défense des conventions collectives, c'est aussi la classification, les métiers, les primes - l'ancienneté, etc. -, la reconnaissance de la pénibilité, permettre d'avoir un socle commun dans un seul et même secteur en évitant tout dumping social, et limitant la concurrence capitaliste, dont les salariés sont victimes. Là aussi, dans la nouvelle convention collective de la métallurgie en 2024, SUD Industrie a multiplié les alertes, mobilisations, expressions et formations syndicales - car la négociation s'est déportée depuis dans les entreprises. La meilleure façon de défendre nos conventions, c'est de voter SUD, de rejoindre les syndicats existants et d'en créer et surtout de se mobiliser par la grève : **agir pour ne pas subir !**

### Dans la République, la laïcité s'applique à tous et toutes

Le président de la république a choisi à sa manière de fêter la loi du 9 décembre 1905, en s'y attaquant frontalement : en voulant célébrer une fête « religieuse » à l'Élysée, en l'occurrence *Hanoucca*, Macron a commis une énième atteinte à la laïcité. Ce n'est malheureusement pas le premier, et nombre d'élus et responsables politiques font de même, toutes religions confondues. Mais c'est encore plus inquiétant de voir le gouvernement

relativiser la situation. Rappelons l'article 2 de la loi de 1905 : « *La République ne reconnaît, ne salarie ni ne subventionne aucun culte* ». Il n'est donc pas question que la République et celles et ceux qui parlent en leur nom, continuent de la salir. Dans le monde du travail comme ailleurs, SUD Industrie continuera de défendre l'unité de la classe ouvrière, la laïcité, et la république sociale - mise à mal par le projet de Loi *immigration*.



## Union Fédérale SUD industrie

10, Avenue Rachel  
75018 Paris

[permanence@sudindustrie.org](mailto:permanence@sudindustrie.org)

[www.sudindustrie.org](http://www.sudindustrie.org)

**01.42.94.98.86**

**Co-secrétaires :**

**Francky Poiriez & Jérôme Massin**

### Trésorerie

Laurent Volonté 06.29.62.43.33

Marc Tzwangue 06.82.55.83.16

[tresorerie@sudindustrie.org](mailto:tresorerie@sudindustrie.org)

### Coordination - vie interne

Julien - 06.51.00.95.52

[coordination@sudindustrie.org](mailto:coordination@sudindustrie.org)

### Formation syndicale & IFESIS

Francis Fontana 06.30.71.78.22

Bernard Guillerey 06.70.93.61.51

[formation@sudindustrie.org](mailto:formation@sudindustrie.org)

### Juridique

Mohamed Khenniche 06.66.61.04.12

Lucie Gomez 06.71.33.85.27

Sami Hamida 06.31.84.54.09

[juridique@sudindustrie.org](mailto:juridique@sudindustrie.org)

### Laïcité & lutte contre les discriminations

Francky & Julien

[laicite@sudindustrie.org](mailto:laicite@sudindustrie.org)

### International

Sami et Marc

[international@sudindustrie.org](mailto:international@sudindustrie.org)

### Boutique militante

Jérôme Massin 06.70.27.78.35

Zakaria Mortaji 06.50.32.68.06

[boutique@sudindustrie.org](mailto:boutique@sudindustrie.org)

### Luttes

Florent Cariou 07.86.15.86.84

[luttes@sudindustrie.org](mailto:luttes@sudindustrie.org)

### Communication

Janète Pereira 06.40.14.61.91

Bernard & Florent

[communication@sudindustrie.org](mailto:communication@sudindustrie.org)

### Liaisons d'activité

Auto (Marc), caoutchouc (Nicolas),  
Agro-alimentaire (Mickael) : contac-  
tez directement [la\\_permanence@](mailto:la_permanence@)

## DES RESULTATS CSE

Plusieurs élections professionnelles se sont déroulées encore ces dernières semaines, avec plusieurs scores remontés par les syndicats.

**SUD Industrie Francilien** : Garanka, premier syndicat avec 51,3%, SKF Montigny (16,77%) ; **SUD industrie 37** : Heidelberg matériel ciments (18,18%) ; **SUD Industrie 59/62** : Nexans Jeumont (25,25%), Delacre (55,67%), VMBSO (36,26%), Coca-Cola (8%) ; **SUD Industrie 31-09** (+ SIF) : GT Logistics 35,23% ; **SUD industrie 26-07** : Iveco Annonay (15,48%) ; **SUD Industrie 33** : Magri (représentatif, 3 élus) ; **SUD industrie 10** : Gravotech (11,27%), WEPA (3,74%) ; **SUD Industrie 54/57** : Ikea distribution services (5%) ; **SUD industrie Auvergne** : menuiseries du centre-Lapeyre (13%). Des résultats majoritairement en hausse, tant pour les nouvelles implantations que les SUD déjà présents !

## CR du conseil syndical

Durant deux jours, les 4 et 5 décembre, les délégations des SUD industrie territoriaux se sont réunis lors du conseil syndical national. Organisé par SUD Industrie 59-62 à proximité de Douai, ce conseil a été une triple réussite : une ambiance fraternelle, **des travaux et débats de qualité**, et l'intervention appréciée d'Hélène Franco. Ancienne secrétaire du **syndicat de la magistrature**, elle a pu animer un débat autour des notions de libertés, de service public de sécurité et de notre conception individuelle et collective de la justice. Les délégués SUD Industrie ont également adopté plusieurs orientations : présence d'une délégation au congrès de Solidaires, actualisation de la boutique militante de SUD Industrie, Calendrier de formation 2024, **intranet SUD industrie** et un groupe de travail initié par SUD Industrie 31-09 sur la mise en place d'une **caisse de grève**.

## FÊTES DE FIN D'ANNÉE : DES ALTERNATIVES POUR LES ACTIVITES SOCIALES & CULTURELLES DU CSE

Notre syndicalisme est basé à la fois sur la défense immédiate des intérêts des travailleurs-ses mais aussi sur la transformation de la société dans laquelle nous vivons. le CSE (Comité Social & Economique) se doit ainsi d'être le **plus possible à l'image de nos pratiques syndicales** : à la fois un outil au service de l'action syndicale comme vigie et lieu d'informations de la marche générale de l'entreprise - en attendant un droit de veto pour remettre en cause la propriété privée des moyens de production - mais aussi dans la gestion des Activités Sociales & Culturelles.

A l'approche des fêtes de fin d'année, l'Union Fédérale SUD Industrie souhaite rappeler qu'il est essentiel de tenter de **prôner des alternatives importantes** :

- les fêtes de fin d'année oui, mais en ayant toujours en tête d'avoir une vision universaliste pour mettre en avant des événements qui rassemblent, et **sans connotation religieuse et/ou commerciale** ;
- Trouver l'équilibre entre l'économie de marché et les pratiques alternatives : comment ne pas tomber dans les événements capitalistes à outrance en les finançant sans réflexion critique ? Comment promouvoir d'autres façons de produire et consommer sans pour autant arriver à des positions minoritaires et sectaires ?
- Permettre de **créer du lien entre les salariés**, en se servant de ces événements pour produire du débat, de la fraternité, et une conscience collective ;
- Rappeler la nécessité du pouvoir d'achat, qui n'est pas du rôle du CSE mais de l'employeur : **les luttes pour les augmentations salariales** sont à rappeler dans cette période, puisque le CSE est aussi un outil de contre-pouvoir ;
- La **Solidarité, dans l'entreprise et en dehors**, en initiant des campagnes de dons, comme au secours populaire par exemple.

## NAO : SUD INDUSTRIE 59/62 RE- LANCE LA CAMPAGNE « SALAIRES »

L'inflation continue à atteindre des records, et alors qu'une période importante s'ouvre dans une majorité d'entreprises pour les négociations annuelles, SUD industrie 59-62 a décidé de se mobiliser. La campagne salaires de SUD industrie, initiée en 2022 (tracts, affiches, notes internes) est ainsi relancée par notre syndicat régional du Nord Pas-de-Calais, après SUD industrie Francilien. Du matériel syndical spécifique, notamment **vidéos mais aussi plusieurs illustrations et expressions syndicales** à destination des équipes syndicales, vient d'être diffusé dans les entreprises et sur les réseaux sociaux. Une initiative à suivre et à reprendre, pour obtenir de réelles augmentations générales uniformes de salaires !



**L'Union Fédérale SUD Industrie vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et de nombreuses luttes pour 2024 !**